

Le b.a.-ba du mariage (2)

Les quatre piliers du mariage pour soutenir son amour



Nourrie par l'expérience, l'Église indique aux couples chrétiens quels sont les piliers essentiels d'une relation conjugale heureuse et solide : la liberté, la fécondité, l'indissolubilité, la fidélité. Première partie : la liberté et la fécondité.

Un couple qui souhaite se marier ressemble un peu à l'entrepreneur qui veut construire une maison... et qui commence par s'interroger : sur quel terrain la construire ? Quelles fondations choisir ? Quels seront les murs porteurs ?

Pour qu'elle soit solide, la « maison conjugale » a elle aussi intérêt à être adaptée au terrain sur lequel elle est édiflée, à reposer sur des fondations solides, etc. Bien avisés, les fiancés qui se demanderont : quelle éducation avons-nous reçue, sur quelle base allons-nous construire notre couple ? Chacun de nous a-t-il une estime de soi suffisamment solide ? Que voulons-nous en priorité ?, etc.

Le secret d'une vie conjugale réussie réside dans la sagesse chrétienne acquise au cours des siècles, et notamment sur les quatre piliers du mariage chrétien :

- liberté
- fécondité
- indissolubilité
- fidélité

L'Église constate en effet que lorsque l'un de ces piliers fait défaut, le couple est atteint dans sa nature et ses aspirations profondes.

Au contraire, lorsque ces quatre piliers sont bien là, ils sont un grand soutien pour traverser les inévitables jours de tempête et fortifier sa volonté d'aimer.

La liberté

La première condition pour qu'un mariage existe est la liberté : ne pas être empêché par une situation de type : « Je suis déjà marié » ou « je suis très gravement atteint par une maladie psychique », mais aussi « ne pas subir de contraintes » lors du consentement, explique le *Catéchisme de l'Église catholique* (n° 1625).

- Ni contraintes extérieures : le mariage ne doit pas être imposé, plus ou moins subtilement, par la famille, par exemple. « *Suis-je libre vis-à-vis d'éventuelles pressions de ma famille ?* », peut s'interroger chacun des fiancés. Cela peut être un parent gravement malade à qui on veut faire plaisir en se mariant pendant qu'il est encore là. D'autres conditionnements peuvent jouer : les exigences d'un milieu social, une grossesse non prévue ...
- Ni contraintes intérieures. Là, il est un peu plus difficile de savoir si on est libre ou pas. « *Suis-je libre vis-à-vis de mon besoin affectif, de ma peur de la solitude, de mes illusions ?* », indique le Père Étienne Vetö, du Chemin Neuf. « *Le plus grand obstacle à la liberté du choix est la méconnaissance des désirs de l'inconscient* », renchérit le Père Sonet^[1]. Désirs qui peuvent conduire à voir inconsciemment dans l'autre un « parent de substitution », un refuge contre sa solitude, une béquille pour combler ses manques... Et si demain le partenaire se lasse de son « rôle », que va-t-il se passer ? Cela peut engendrer une crise grave.

Il ne s'agit pas de jeter l'inconscient aux orties, mais que chacun puisse réfléchir aux chaînes qui risquent de l'entraver.

La parole libère !

La liberté ne s'arrête pas au moment de l'engagement. Il s'agit au quotidien d'être libre vis-à-vis de choses aussi sensibles que l'argent, la sexualité, mais aussi la famille, les choix spirituels... Des domaines qui peuvent être « blessés » psychologiquement et spirituellement, et où la liberté peut donc être entravée. Il est bon que chacun apprenne à dire ses désirs, à exprimer ses peurs, ses besoins. La parole libère ! « *Il faut savoir se dire le point à guérir chez chacun, avec bienveillance, pour ne pas risquer de devenir des "partenaires logistiques"* », indiquent Alex et Maud Lauriot-Prévost, auteurs de *Jésus sauve ton couple* (Salvator, 2013).

Amaury témoigne : « *Élevé dans une famille où dépenser de l'argent était mal vu, je me suis souvent disputé avec ma femme qui, elle, était plus "cigale" que "fourmi" ! Mais elle a su à la fois m'indiquer ce qui était exagéré dans mes craintes et reconnaître ce que celles-ci avaient de fondé. Je l'en remercie !* »

« ***La vérité vous rendra libre.*** »

Jean 8, 32

Les conjoints ont enfin à manier délicatement la liberté de chacun dans le couple : laisser « respirer » l'autre sans qu'il devienne un étranger... Accepter qu'il « fonctionne » différemment... Des ajustements seront souvent nécessaires !

Pour devenir libre, le peuple hébreu, guidé par Dieu, a traversé la mer Rouge. Par cet acte de confiance, il a avancé au large et bravé le danger. De même, le couple, appuyé sur la prière et les sacrements (confession, eucharistie qui « revivifie » celui du mariage), pourra éprouver sa liberté dans les épreuves et la faire grandir.

« **On ne se marie pas encore, comme ça, on est libre...** »

Vraiment ? Vivre en couple n'est pas sans créer de liens très forts entre les partenaires : liens affectifs, sexuels, matériels... Est-on alors vraiment si libre que cela de se séparer ? Quand on a engagé toute sa personne dans une relation, rompre peut faire aussi mal qu'un divorce... « *Donner son corps à une personne symbolise que l'on se donne totalement soi-même à cette personne* » a expliqué Jean-Paul II, aux jeunes de Kampala (Ouganda), le 6 février 1993.

C'est une des raisons qui pousse l'Église à demander aux fiancés la continence (s'abstenir de relations sexuelles avant le mariage). Ce n'est pas une obligation morale rétrograde : c'est pour que ce temps soit un vrai temps de liberté, pour que le choix de l'autre ne soit pas conditionné par ces liens très forts de la vie commune.

La fécondité

Lors de la célébration de leur mariage, les époux s'engagent à être ouverts à la vie, à inscrire leur union dans un projet plus vaste qui débouche en principe sur la fondation d'une famille.

Donner la vie est au cœur de la promesse échangée par les époux, comme elle est au cœur – indissociablement – de leur union. « *L'amour conjugal tend naturellement à être fécond. L'enfant ne vient pas de l'extérieur s'ajouter à l'amour mutuel des époux ; il surgit au cœur même de ce don mutuel, dont il est un fruit et un accomplissement* », indique le *Catéchisme de l'Église catholique* (n° 2366).

L'homme créé à l'image de Dieu est en effet appelé à être créateur : le vrai amour n'est pas dans le repli du couple sur lui-même. « *Le projet d'avoir des enfants sort les amoureux de leur fusion égocentrique* », explique le Père Vetö. Et il n'est pas d'acte humain par lequel les hommes peuvent coopérer aussi directement, mystérieusement et réellement à l'œuvre divine (« pro-création »), que celui de la transmission de la vie. Les époux deviennent passeurs de ces vies reçues de Dieu.

Transmettre la vie de manière responsable

Appelés à donner la vie, les époux doivent la transmettre de manière responsable. Tous les enfants que Dieu donne au couple sont une grâce et une grande bénédiction. Mais cela ne veut pas dire qu'un couple chrétien ne doit pas prendre en considération sa santé, sa situation économique et sociale pour décider du nombre d'enfants dont il peut assumer la responsabilité.

Sous ce rapport, la continence sexuelle périodique demandée par l'Église (pendant les périodes fécondes de la femme, pour différer une nouvelle naissance quand elle n'est pas souhaitable) n'est pas une technique contraceptive de plus (qui aurait le mérite d'être écologique). [Les méthodes naturelles de régulation des naissances](#) sont encouragées pour des raisons profondes, anthropologiques.

Connaître et respecter le temps du cycle féminin (où environ une semaine par mois la femme est féconde) oblige en effet à avoir un dialogue conjugal sans cesse renouvelé, une maîtrise de soi, un respect réciproque, une responsabilité commune. La communion des cœurs prépare alors la communion des corps. En poussant les époux à trouver d'autres façons que l'union sexuelle pour se montrer affection et tendresse, elles favorisent un langage corporel plus riche. Elles seules permettent que l'union sexuelle ne soit séparée de ce qu'elle porte en propre : la capacité à donner la vie.

A contrario, en l'amputant artificiellement de cette dimension, la contraception falsifie « *la vérité intérieure de l'amour conjugal, appelé à être un don de la personne tout entière* » ([Jean-Paul II, Familiaris Consortio n° 32](#)).

À noter : les méthodes naturelles de régulation des naissances sont exigeantes. Pour être pratiquées sereinement, elles demandent un temps de formation. Plusieurs associations en proposent, partout en France : [les centres Billings](#), le [Cler amour et famille](#)...

-> Pour aller plus loin : lire les [fiches 5](#) et [6](#) sur la théologie du corps et notamment [la n° 6 sur la vertu de chasteté](#) qui est le juste exercice de la capacité d'aimer, de la sexualité dans le respect de l'autre.

Une ouverture à la vie pas seulement biologique

L'ouverture à la vie n'est pas seulement biologique. Le Père Xavier Ley, qui organise des pèlerinages pour les couples en espérance d'enfant, évoque la transmission spirituelle, les investissements auprès de jeunes ou dans des domaines variés (éducation, vie professionnelle, culture...).

L'ouverture à la vie est avant tout un état d'esprit, une attitude intérieure et spirituelle d'écoute de la volonté de Dieu pour soi, pour son couple et sa famille. Ainsi, cette dernière peut très bien, si nombreuse qu'elle soit, être recroquevillée sur son bonheur, sourde aux appels de ceux qui la croisent. L'Église accueille ainsi le mariage de personnes avancées en âge, qui ne peuvent plus avoir d'enfants, ou qui se savent [stériles](#), persuadée qu'elles peuvent être ouvertes à la vie et trouver une autre fécondité (allez vite voir le n° 41 de l'encyclique [Familiaris Consortio](#) de Jean-Paul II).

Pour pouvoir transmettre son amour sans s'épuiser, il faut aussi savoir recevoir : se nourrir du Pain de vie, de l'Évangile et des autres. Le Père de Romanet, curé de Notre-Dame d'Auteuil (Paris), suggère aux couples d'être reliés à une communauté chrétienne vivante, car « *un chrétien seul est un chrétien en danger* ».

[1] Découvrons l'amour, *Mame-Édifa*, p. 180